

# L'art à l'école, pour aller plus loin

Ouverture au monde, esprit critique, créativité : autant de choses que la pratique culturelle peut apporter à l'école. Établissements scolaires, institutions culturelles, artistes et associations ont bien compris l'intérêt de se rencontrer et inventent des manières de coopérer, mais le cadre institutionnel est décidément bien étroit.

« Imaginons un homme face à un mur. Que voit-il ? Rien. Il se tient face au mur, il ne voit rien. Et une société qui néglige la culture, que voit-elle ? Pas grand-chose. Elle fait face à un mur. (...) La culture est un marchepied, une sorte d'échelle, un tremplin. Voilà, un tremplin ! Avec elle, on peut se hisser, devenir plus grand que soi-même, voir mieux, voir plus loin, voir autre chose, voir au-delà du mur. »<sup>1</sup> Dans le texte d'où sont extraites ces lignes, écrit à l'occasion des élections de 2014, le dramaturge Jean-Marie Piemme témoigne de l'importance de la culture dans une société. Ce rôle de tremplin, elle le partage avec une autre institution : l'école, lieu par excellence où il est question de grandir et de gagner en acuité. Dans ce sens, le décret « Missions » de 1997 lui fixe des objectifs d'émancipation et d'épanouissement personnel de l'élève, à qui elle doit permettre de « prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ». Sur ce dernier point, le décret donne aux établissements scolaires la mission de susciter « le goût de la culture et de la créativité » et de favoriser « la participation à des activités culturelles et sportives par une collaboration avec les acteurs concernés ».

Culture et école sont si inextricablement mêlées que Philippe Meirieu réclame que « tout savoir [soit] enseigné comme culture »<sup>2</sup>. Ce n'est qu'envisagés globalement et non dans un cadre strictement disciplinaire que les savoirs peuvent prendre sens pour l'élève. Ce qui doit être enseigné apparaît comme un socle plus large mêlant dans un tout les savoirs disciplinaires, l'éducation citoyenne et politique et les formes d'expression artistique. Ces dernières représentent un domaine en soi, auquel doit ouvrir l'école, mais elles constituent aussi une base permettant à l'élève d'envisager son apprentissage dans un contexte plus global. Dans le même sens, le philosophe John Dewey présente dès les années 1930 son concept central « d'expérience esthétique » comme le lieu de l'« interpénétration de soi avec le monde des objets et des événements »<sup>3</sup>. Philosophe touche-à-tout, Dewey a autant écrit sur l'art que sur la politique ou l'éducation et a fortement inspiré le courant de l'éducation nouvelle : pour lui, cette expérience est une des clés de l'éducation.

## DONNER LES CLÉS

Inviter l'expérience esthétique à l'école est d'autant plus crucial qu'en dehors, tous les élèves n'ont pas la possibilité de fréquenter les lieux de création et de diffusion culturelle. Y donner accès fait partie des tâches de l'éducation, ce qui implique d'y amener les élèves mais également de travailler sur les conditions de réception : le rapport à un travail artistique ne coule pas de source. Les services pédagogiques des différentes institutions culturelles, soucieuses de rencontrer et de diversifier leurs

<sup>1</sup> Piemme Jean-Marie, « Imaginons un homme face à un mur ».

<sup>2</sup> Meirieu Philippe, entretien avec Zakhartchouk Jean-Michel, « Tout savoir doit être enseigné comme culture ».

<sup>3</sup> Dewey John, *L'art comme expérience*, Paris, Gallimard, coll. Folio n° 534, 2010.

publics, font preuve d'inventivité dans ces domaines en créant des dispositifs qui facilitent le contact du public scolaire avec les œuvres qu'ils diffusent. De nombreux musées proposent des visites avec animations spécifiques en fonction du public ; les théâtres organisent des introductions, sur place ou en classe. L'opéra n'est pas en reste : le service pédagogique de la Monnaie a été pionnier dans le domaine et l'Opéra royal de Wallonie développe une panoplie d'activités adaptées aux publics scolaires.

À côté des institutions culturelles, des associations du domaine socioartistique poursuivant des objectifs d'inclusion sociale et de démocratisation culturelle conçoivent des activités pour public jeune ou scolaire. Par exemple, le projet « Art actuel » de l'asbl Indications prévoit d'emmener trois classes bruxelloises visiter quatre expositions d'art contemporain sur une année. Son but est de mettre les élèves en contact avec des formes de création surprenantes en leur donnant des clés d'appréhension afin de susciter leur réaction. À la fin du cycle, les classes réunies attribuent deux mentions : la première pour une des expositions et la seconde pour un lieu. La fréquentation des lieux d'exposition fait partie de l'expérience en tant que plongée dans l'inconnu, sortie de l'école, au même titre que la confrontation aux œuvres. Le projet est aussi pensé pour que se rencontrent des classes d'écoles différentes qui ne se seraient pas côtoyées autrement. À travers ce processus, les élèves sont amenés à mettre en mots l'expérience ressentie. Cette initiative s'inscrit dans les missions d'Indications d'éveiller les jeunes à l'esprit critique et de les sensibiliser aux différents langages artistiques. Certains de ses ateliers proposent une initiation à la critique ou un accompagnement aux spectacles, d'autres impliquent la pratique artistique, essentiellement par le théâtre et le cinéma.

Les projets de ce type permettent d'amener à l'école une pratique à laquelle les professeurs ne sont pas formés. Les aborder de manière féconde suppose d'associer étroitement enseignants et animateurs dans le processus, chacun apportant sa compétence propre. De la sorte, les professeurs peuvent adopter un autre regard non seulement sur leurs élèves mais également sur leur manière de travailler. Dans le projet qu'ils portent, les animateurs extérieurs bénéficient du lien du professeur avec ses élèves : nombreux racontent que l'enthousiasme du professeur se communique beaucoup à sa classe. De leur côté, ils amènent des pratiques pédagogiques spécifiques ainsi qu'une connaissance de leur pratique artistique ; s'ils sont artistes eux-mêmes, leur proximité avec la démarche de création rend leur apport unique.

## IMPLIQUER LES ARTISTES

Dans cette optique, l'asbl MUS-E met en relation des artistes avec des classes pour des projets de co-création. Son programme MUS-E Belgium<sup>4</sup> donne accès aux enfants du primaire à une pratique artistique dans le cadre scolaire avec un artiste en résidence. Pendant un an, ce dernier met en place un projet artistique unique, en collaboration avec l'enseignant et les élèves. Les retours sont de tous côtés assez positifs : les enseignants disent pouvoir approcher beaucoup plus facilement chaque enfant, sa personnalité propre s'exprimant dans le processus de création. Dans l'ancienne région industrielle située entre le Borinage, Charleroi et Liège, zone socialement déshéritée où les projets se sont tenus dans plusieurs écoles, on a pu constater un impact sur l'environnement : les projets ont souvent mené à une exposition ou une représentation qui s'est intégrée dans la vie locale, créant une porosité entre l'école et son dehors. Le projet s'inscrit aussi dans une mission plus large de promotion du dialogue interculturel<sup>5</sup>.

Impliquer directement des artistes permet d'apporter un regard extérieur dans la pratique quotidienne de l'école : la démarche de création n'est en effet pas un « cours » au sens traditionnel du terme, avec une matière à étudier et une évaluation. En tant que telle, cette démarche permet le développement de l'expression de soi et la prise d'initiatives nécessaires dans une optique de pédagogie

4 La liste des projets est disponible ici : <http://www.mus-e.be/fr/projects/edu>.

5 MUS-E Belgium, « MUS-E en Wallonie, quels sont les échos ? », MUS-E Info 16, janvier 2012.

active. Sur le plan individuel, elles apportent aux élèves autonomisation et concentration et leur permettent de valoriser le processus d'apprentissage et ses difficultés. Par exemple, jouer un instrument de musique requiert l'acquisition de techniques précises qui, contrairement à certains savoirs plus scolaires, est récompensée par une gratification concrète. Les pratiques artistiques stimulent également le fonctionnement du collectif : en travaillant ensemble, les enfants progressent en communication et apprennent à s'entraider. Mais l'apport de ces pratiques dépasse le domaine des compétences dénombrables pour toucher à la spécificité de l'expérience esthétique évoquée par Dewey. Comme l'écrit le philosophe Alain Kerlan, pour celui qui la vit, « elle ouvre le monde dans sa lisibilité première »<sup>6</sup>. C'est cela qui pousse l'enfant « plus loin » que ce qu'on aurait pu attendre de lui dans un autre cadre.

## UN CADRE ÉTRIQUE

Il faut toutefois noter que, si le décret « Missions » mentionne la culture parmi les devoirs de l'école dans les programmes officiels, la place réservée à l'éducation artistique est réduite à une période par semaine en primaire et dans le premier degré du secondaire. En dehors de cela et de l'enseignement artistique<sup>7</sup>, l'éducation culturelle incombe aux professeurs des autres disciplines. Le décret « Culture École » de 2006 permet de combler partiellement ce vide en offrant un soutien financier dans plusieurs cadres : des partenariats conclus directement avec des opérateurs culturels ayant des productions pédagogiques, l'organisation d'une série d'activités à destination du public scolaire, et le financement de projets de collaboration initiés par des acteurs culturels ou de l'enseignement. Un partenariat est conclu dans ce cadre avec MUS-E Belgique. À Bruxelles, le programme de la COCOF « La culture a de la classe » soutient le développement de projets créatifs pendant le temps scolaire sous la forme de partenariats entre écoles et associations culturelles, artistiques et socioculturelles. Le projet « Art actuel » d'Indications, par exemple, est soutenu par ce programme.

Ces cadres représentent un pas en avant pour la culture à l'école, mais seule une minorité d'établissements et d'élèves peuvent actuellement bénéficier des projets soutenus : la participation demande une initiative de la part du professeur. Elle n'est pas pensée pour être généralisée. Aujourd'hui, quand les activités culturelles n'entrent pas dans le cadre de projets subsidiés, leurs coûts sont à charge des familles. Des mécanismes de solidarité existent mais le risque est que, si trop peu de familles s'acquittent desdits droits, les écoles n'aient plus la possibilité d'organiser de telles activités. Des inégalités flagrantes se dessinent donc entre les écoles riches, capables de pallier les déficits de paiement, et les écoles pauvres<sup>8</sup>. De plus, au niveau pratique, beaucoup d'obstacles entravent la mise en place de ce genre d'activités : outre les résistances internes à leur réalisation, les projets artistiques s'intègrent mal dans le cadre scolaire, segmenté en périodes de 50 minutes réparties par disciplines dans tout le secondaire.

Généraliser ces pratiques de collaboration pour donner à l'art une place à part entière dans le parcours scolaire de chaque élève réclame donc des efforts financiers autant qu'organisationnels. En effet, il ne s'agit pas seulement de dégager du temps pour la pratique culturelle mais également de lui donner le type d'espace dont elle a besoin, en travaillant sur son rythme propre et surtout en la dégageant d'un schéma évaluatif. L'expérience artistique, qu'elle soit de création ou de contact

6 Kerlan Alain, « L'école, les savoirs et la culture », dans La culture au cœur de l'enseignement. Un vrai défi démocratique, Actes du colloque organisé le 17 novembre 2008 à Bruxelles, Culture & Démocratie, 2009.

7 Ainsi que dans le technique et professionnel non artistique où, selon les branches, il existe des cours à vocation culturelle. Ils ne sont cependant pas pensés de manière généraliste mais comme au service d'une formation professionnelle particulière.

8 Ces remarques valent également pour les frais de participation aux activités sportives et pour le coût du matériel et des supports de cours.

avec une œuvre, ne peut se résumer à l'acquisition de compétences quantifiables. C'est par son caractère imprévisible que l'art a le plus à apporter à la formation de tous les citoyens.

SALOMÉ FRÉMINEUR

MARS 2015

---

## SOURCES ET RESSOURCES

---

ARDOUIN Isabelle, *L'éducation artistique à l'école*, Issy-les-Moulineaux, ESF, coll. Pratiques et enjeux pédagogiques, 1997.

CARASSO Jean-Gabriel, *Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ? Manifeste pour une politique de l'éducation artistique et culturelle*, Préface de Robin Renucci, Toulouse, éd. de l'Attribut, 2005.

Culture & Démocratie, rubrique « [Culture et enseignement](#) ».

Collectif, *La culture au cœur de l'enseignement. Un vrai défi démocratique*, Actes du colloque organisé le 17 novembre 2008 à Bruxelles, Culture & Démocratie, 2009.

DE VILLE Sabine (dir.), *Neuf essentiels pour l'éducation artistique et culturelle*, Culture & Démocratie, 2014.

DEWEY John, *L'art comme expérience*, Paris, Gallimard, coll. Folio n° 534, 2010.

KERLAN Alain, *L'art pour éduquer ? La tentation esthétique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004.

MEIRIEU Philippe, entretien avec ZAKHARCHOUK Jean-Michel, « [Tout savoir doit être enseigné comme culture](#) ».

PIEMME Jean-Marie, « [Imaginons-un homme face à un mur](#) ».

---

## EN PRATIQUE

---

Le décret « [Missions](#) » : [www.galilex.cfwb.be/document/pdf/21557\\_018.pdf](http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/21557_018.pdf).

Le décret « [Culture école](#) » : [www.galilex.cfwb.be/document/pdf/30655\\_002.pdf](http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/30655_002.pdf).

Le site de la cellule Culture-enseignement : [www.culture-enseignement.cfwb.be/](http://www.culture-enseignement.cfwb.be/).

Les ressources concernant l'éducation artistique sur le portail de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles : [www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=207](http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=207).

Les projets cités :

— Indications : [www.indications.be/](http://www.indications.be/).

— MUS-E : [www.mus-e.be/fr](http://www.mus-e.be/fr)